



République française

Département du Bas-Rhin  
Commune de Wolfisheim

Arrêté municipal n° 343/2024  
Du 27 novembre 2024

**ARRETE MUNICIPAL PERMANENT NOMMANT LES MEMBRES DU CCAS**

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WOLFISHEIM,**

- Vu** le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L 123-6 et R 123-11 ;
- Vu** la délibération du conseil municipal en date du 09 juin 2020, fixant le nombre des membres du conseil d'administration ;
- Vu** les propositions faites par les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par l'Union départementale des associations familiales, par les associations de retraités et de personnes âgées et par les associations de personnes handicapées ;
- Vu** l'arrêté n°177/2020, nommant les membres du Conseil d'administration du CCAS ;
- Vu** l'arrêté n°060/2023, nommant les membres du Conseil d'administration du CCAS ;
- Vu** la démission de Mme Stéphanie ERB en date du 8 février 2023 ;
- Vu** la démission de Mme Murielle GAERTNER en date du 19 novembre 2024 ;

**Considérant** qu'il est nécessaire de nommer un nouveau membre

**ARRETE**

**Article I :**

Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

Robert Bailly  
Josée Bechet  
Evelyne Ginter-Mehn  
Muriel Haegel  
Clara Koell  
Serge Ruos  
Gérard Lotz  
Alain Roure

République française

Département du Bas-Rhin  
Commune de Wolfisheim

**Article II :**

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Préfet du Bas-Rhin
- Aux intéressés.

Le Maire  
Eric AMIET

